79e ANNEE. — N° 117. MERCREDI 11 OCTOBRE 1939.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LA SITUATION

Si nous avions la folie de traiter avec Hitler, quelle garantie aurions-nous qu'il exécuterait ses engagements ? — Sa parole et sa signature ! — Oui, autant dire de la fausse monnaie !

Encore une fois, nous avons entendu Monsieur Hitler. Pendant plus d'une heure et demie, un flot de paroles trouble et bouillonnant, un flot qui roulait pêle-mêle les injures, les grossièretés et les mensonges a coulé de cette bouche comme coulent les balayures et les détritus de ces bouches malodorantes qui se dégorgent sur les ruisseaux...

On nous avait annoncé un discours de paix. Nous l'avons entendu glorifier l'égorgement de la Pologne comme le plus bel exploit de l'histoire allemande et s'avilir jusqu'à insulter sa victime dépouillée. Quant à la paix qu'il nous offre, elle consiste à s'incliner devant les « volontés » qu'il formule : on reconnaîtra que tout est bien de ce qu'a fait Hitler, que tout est excellent de ce qu'il veut, que les pays qu'il a assassinés l'ont bien mérité, que les peuples qu'il a mis en servitude sont très honorés de l'avoir pour tyran. On proclamera qu'il est venu au monde pour le bonheur de l'Europe. On tiendra ses mensonges pour des vérités, ses parjures pour des hauts faits et, sur un bon traité qui le confirmera dans ses rapines et ses vols, chacun rentrera chez soi pour lui permettre de préparer tranquillement son prochain assassinat.

Tel est le résumé de son discours qu'il termine sur des menaces si nous refusons de nous incliner. Car c'est à la gueule de ses canons qu'il accroche ses « propositions de paix ».

⁂

Tout de même, on décèle la part de bravade qu'il y a dans les propos de ce cabotin tragique. Il a beau prétendre ne pas se soucier du jugement que le monde porte sur lui. C'est pour tenter d'influencer ce jugement qu'il a parlé. Son arrogance cache mal son désarroi. Dans cette rage brutale dont on le sent frémir, il y a la colère de se savoir condamné par l'opinion universelle et déshonoré devant elle. Pour arrêter les forces qu'il a déchaînées et dont il n'est plus maître, il voudrait colorer, justifier son crime et susciter un puissant mouvement contre cette guerre par laquelle il craint de subir le sort qu'il a fait supporter à tant d'innocents...

Pour cela il lui faudrait obtenir la confiance du monde, ne fût-ce qu'un moment ! Il n'y peut pas réussir. Monsieur Hitler a beau se débattre, ses crimes le tiennent et il ne leur échappera pas !

Ses parjures, ses reniements, il les porte sur sa face comme une marque d'infamie qui le dénoncent et le désignent au mépris général. C'est un failli récidiviste dont la signature est partout refusée.

Il s'aperçoit aujourd'hui que le crédit moral est nécessaire à un Etat autant que l'autre. Il y a un degré d'indignité au-dessous duquel un pays ne peut pas descendre sans s'exclure à jamais des régions où fréquentent les honnêtes gens et sans se faire mettre au ban de la société internationale. Tout le monde sait aujourd'hui que l'Allemagne est un Etat-brigand avec qui l'on ne peut avoir de rapports que le revolver au poing. Aussi quand Hitler, se présentant comme un homme de paix et protestant de ses bonnes intentions, cherche un répondant qui se charge de sa commission, il ne trouve personne — même parmi ses alliés.

⁂

Il reste l'homme qui, en 1936, a envahi la Rhénanie après avoir juré de respecter le traité de Locarno qui le lui interdisait.

Il reste l'homme qui, en 1937, après avoir fait assassiner Dolffuss, a annexé l'Autriche qu'il avait juré de respecter.

Il reste l'homme qui, en 1938, a envahi et anéanti la Tchécoslovaquie après avoir signé à Munich un traité par lequel il s'engageait à la protéger.

Il reste l'homme qui, en 1939, a envahi et détruit la Pologne après avoir juré de vivre en paix avec elle.

Il reste l'homme qui, à la même époque, a fait alliance avec la Russie soviétique et ouvert l'Europe au communisme après avoir cent fois proclamé que l'Allemagne serait le rempart de l'Occident contre le bolchevisme !

Le souvenir honteux et accablant de ces mensonges le suit partout et c'est eux qu'on entend quand il parle. Il ne les fera pas oublier, et lorsque ce misérable réclame la paix, promet la paix, jure la paix à la France et à l'Angleterre, il mérite cette flétrissure de M. Chamberlain lui répondant : « *Monsieur Hitler, il n'est pas un honnête homme au monde qui puisse croire à votre parole !* »

⁂

Il ne suffit pas de dire qu'on n'y peut pas croire, en réalité on est tout à fait sûr qu'il ferait le contraire de ce qu'il aurait promis.

Ce qu'il nous propose c'est une conférence. Une de ces conférences pour lesquelles il n'avait pas jusqu'ici assez de railleries et auxquelles il avait juré qu'il ne prendrait jamais part (encore un serment !). La dite conférence devrait être précédée d'un armistice et d'une complète démobilisation.

Alors, c'est clair. On peut raconter ce qui se passerait comme si on l'avait déjà vu. La France et l'Angleterre disperseraient leurs armées et leurs flottes, renverraient leurs soldats et leurs marins, se dépouilleraient de ces moyens de défense et d'attaque qui donnent tant de soucis à Monsieur Hitler... Et, dès lors, elles seraient à sa merci.

Car, lui, vous pouvez être sûrs qu'il ne démobiliserait pas. Quelque camouflage savant lui en tiendrait lieu, et quand nous serions désarmés ou en voie de désarmement, il nous sauterait dessus !

Admettons même qu'il attende quelque temps — par exemple six mois ou un an, comme il a fait de Munich à l'annexion de la Tchécoslovaquie ou de celle-ci à celle de la Pologne — pour mieux préparer son coup et le faire plus sûrement. Notre compte serait bon tout de même !...

Pourquoi ? Mais parce que, tandis que nous exécuterions loyalement le traité que nous viendrions de passer, quelle garantie aurions-nous que Monsieur Hitler en ferait autant ?

— Sa parole et sa signature ?

— Oui, autant dire de la fausse monnaie !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Pirates et tartufes

« L'information » communiquée par le chef de la flotte allemande, l'amiral Raeder, au gouvernement des Etats-Unis, suivant laquelle le paquebot « Iroquois », amenant des Américains d'Europe, serait coulé dès qu'il approcherait des côtes américaines, est pour le moins étrange.

Encore une fois, le jeu est net, la manœuvre évidente... La marine allemande qui envisage, probablement, de couler l' « Iroquois », s'efforce par avance de persuader le gouvernement des Etats-Unis que, si un malheur arrivait au paquebot américain, ce serait, non pas de son fait, mais du fait des alliés. Il ne faut pas oublier, en effet, que, lors du torpillage de l' « Athénia », les autorités allemandes, bien que des preuves accablantes aient été réunies contre elles, n'avaient pas craint d'accuser l'amirauté britannique, et que les journaux nazis, emboîtant le pas, s'étaient livrés à de vives campagnes contre la Grande-Bretagne, préoccupée, selon eux, de créer aux Etats-Unis une « psychose antiallemande », et, ainsi, de les entraîner dans la guerre aux côtés des alliés.

Au demeurant, personne, outre Atlantique, ne s'y trompe. Le gouvernement américain a envoyé, par un souci de précaution bien compréhensible, des navires de patrouille pour protéger, le cas échéant, l' « Iroquois », mais M. Early, secrétaire de la Maison Blanche, a tenu à déclarer que « son gouvernement ne pouvait imaginer qu'un navire britannique ou français ferait une chose pareille ».

Mais c'est à M. Pittman, président de la Commission des Affaires étrangères du Sénat, que devait revenir le mot de la fin.

— Il me semble, a-t-il dit, que personne ne peut être mieux renseigné sur ces faits que l'amiral Raeder, ainsi que sur les méthodes de destruction des navires.

Il s'y connaît, en effet...

F. L.

Informations

Arrestation de députés communistes

Dimanche, on annonçait que 35 députés communistes étaient arrêtés.

Parmi les députés communistes arrêtés, on relève maintenant les noms de MM. Berlioz, Touchard, Croizat, Christofol, Barel, Capron, Renaud Jean, Midol, Coste, Cornavin, Piginnier, Gresa, Henri Martel, Bartolini, Gaou, Georges Lévy, Lozeray, Pillot, Petit.

Les députés Thorez, Marty, Ramette, Bonté et Duclos sont toujours en fuite.

Difficultés du ravitaillement allemand

Les relations commerciales entre la Yougoslavie et le Reich semblent de plus en plus difficiles.

L'Allemagne a importé plus qu'elle ne pouvait payer.

Elle est endettée vis-à-vis de la Yougoslavie de trois millions de dinars.

La Yougoslavie a décidé d'appliquer aux exportations vers l'Allemagne la clause « cash and carry », c'est-à-dire que désormais l'Allemagne devra payer au comptant et assurer elle-même son transport.

Bonnes précautions en Espagne

Le général Franco a pris des mesures spéciales concernant les firmes allemandes installées dans le pays. Ces mesures visent non seulement les entreprises elles-mêmes, mais leur personnel et les hommes d'affaires allemands arrivés en Espagne après la guerre civile.

Le gouvernement espagnol, considérant les relations étroites existant entre l'Allemagne et les Soviets, a décidé, dans l'intérêt du pays, qu'il ne peut être toléré plus longtemps que des ressortissants allemands occupent des situations dominantes dans l'industrie et les mines espagnoles.

Les deux grands consortiums allemands d'importation et d'exportation seront par conséquent liquidés par ordre gouvernemental. Tous les Allemands occupant des positions de premier plan en Espagne seront remplacés aussitôt que possible. Aucune de ces mesures ne vise les Italiens.

Les négociations soviéto-estoniennes

Le « D.N.B. » apprend de Tallinn que les chefs de la délégation soviétique chargée de préparer l'application du pacte d'assistance soviéto-estonien sont repartis pour Moscou pour un court séjour.

Les négociations de la commission mixte se poursuivent à Tallinn en leur absence.

Un discours de M. Mussolini

M. Mussolini a prononcé un nouveau discours, et cette fois devant les chefs fascistes de la Sardaigne.

Le chef du gouvernement n'a fait aucune allusion à la situation internationale.

Retour des Allemands de Lettonie

Le gouvernement du Reich a donné l'ordre à tous les Allemands vivant en Lettonie de rentrer en Allemagne.

Le ministre du Reich aurait fait une démarche auprès du gouvernement letton pour que celui-ci facilitât le retour des Allemands.

Berlin compte sur une médiation

A Berlin on attend impatiemment la réaction au discours du Führer en France et en Angleterre, mande le correspondant berlinois du « Telegraaf » à son journal.

Dans les milieux allemands on compte toujours sur la possibilité d'une grande campagne politique provenant de Rome et probablement d'autres Etats neutres.

Les Etats-Unis sur le qui-vive

Le Département de la guerre annonce son intention de porter les effectifs à la limite de temps de guerre, soit 280.000 hommes. D'autre part, M. Woodring, ministre de la guerre, annonce que des manœuvres d'hiver d'une grande envergure réunissant 67.500 hommes de troupes se dérouleront dans le sud des Etats-Unis à partir du 25 octobre.

La Finlande appelle ses réservistes

Le Ministère de la guerre de Finlande communique : « Puisqu'il paraît nécessaire de renforcer la défense de la neutralité, les réservistes ont été rappelés pour des exercices extraordinaires.

« Afin d'éviter les difficultés qui pourraient résulter de l'encombrement des garnisons, une partie des réservistes fera son service à la campagne, où les soldats seront employés à des travaux de fortification. »

La Suède renforce sa défense

Le gouvernement a demandé un crédit de 36 millions de couronnes pour l'achat de 102 avions de réserve de différentes catégories et un autre de 15 millions de couronnes pour draguer les mines.

Vapeur hollandais coulé

Le vapeur hollandais « Binnendijk », jaugeant 6.800 tonnes, se rendant de New-York à Amsterdam, a été coulé, de bonne heure, dimanche, dans la Manche.

Les quarante et un survivants ont été ramenés à terre dans un canot de sauvetage.

Le « Binnendijk » appartient à la « Hollande America Line » et est enregistré à Rotterdam.

Communiqué officiel

N° 70. — Des coups de main ennemis dans la région à l'est de la Moselle ont été repoussés.

Action réciproque d'artillerie au sud et au sud-ouest de Sarrelouis.

N° 71. — A la fin de la journée du 8 et dans la nuit, activité des éléments en contact dans la vallée inférieure de la Nied et au sud de Sarrebruck.

EN PEU DE MOTS...

— La plaque apposée sur la place Mussolini, à Berlin, a été barbouillée par des inconnus qui en ont remplacé l'inscription par « place Staline ».

— On annonce la mort de Mgr Castel, évêque de Tulle, décédé dimanche matin à Tulle. Il était né à Foix le 24 mai 1868.

— Le Bureau des recherches de la conférence de l'industrie nationale estime à 322 milliards de dollars la richesse nationale des Etats-Unis en 1937.

— Pendant deux journées pluvieuses la neige a recouvert les montagnes, où elle subsiste à partir de l'altitude de 1.200 mètres.

— Le préfet de l'Ardèche invite les maires à demander aux viticulteurs de réserver une petite quantité de leur plus belle récolte pour les soldats au front.

— Dans les environs de Leva, en Haute-Hongrie, on a découvert un abondant gisement d'aragonite. Ce minerai, très rare en Europe, sert à la fabrication de nombreux objets.

NOS ÉCHOS

Un revenant.

C'est le « hansom », ce léger cabriolet qui promena l'élégance du Beau Brummell. La réquisition des voitures, le rationnement de l'essence ont fait surgir dans les rues de Londres tous ces fantômes du passé : cabs, hansoms, victorias. Ils font recette à la sortie des théâtres. Le cabriolet, surtout, dont on avait oublié la silhouette et dont on découvre la commodité. Mais les cochers sont équipés d'un accessoire que l'époque victorienne n'avait pas prévu : le masque à gaz. A quand le masque pour les chevaux ?

« Trois de St-Cyr » à Londres.

Les cinémas de Londres donnent maintenant leurs séances le matin et l'après-midi jusqu'aux premières heures de la soirée.

L'un des films les plus aimés du public est « Trois de St-Cyr », qui passe en ce moment au Paris-Cinema, près de Piccadilly Circus. La grande attraction de ce film est l'apparition des tanks et leurs évolutions dans le désert.

Informé par les journaux des exploits des tanks sur le front de la Sarre, le public anglais applaudit à ces images et à l'esprit juvénile du film français.

Fine répartie.

Mort depuis 15 ans, bien oublié aujourd'hui, André Beaunier fut un écrivain plein de talent et d'esprit. Notons, au hasard, cette jolie réplique :

— Que faites-vous cet après-midi ? demandait-il à un ami.

— Rien, dit ce dernier. Je ne veux plus rien faire. J'ai donné ma démission. Je ne suis plus jeune. Je dédie la fin de ma vie au plaisir, au seul plaisir.

Alors, Beaunier :

— Vous allez bien vous ennuyer !

Cartes postales.

Les cartes postales connaissent une vogue nouvelle, hélas ! et pour des raisons strictement utilitaires. Car il n'est plus question de choisir des vues artistiques, des bromures lumineux et des couleurs nuancées. La carte postale 1939 est nue, nue plus que le discours d'un académicien : elle porte deux adresses, celle du destinataire bien entendu, celle de l'expéditeur aussi, et, enfin, et surtout, quelques mots brefs : « Excellente santé, baisers », puis un prénom. Un prénom très cher à nos cœurs. *Son* prénom !

Les cartes postales sont des cartes militaires au premier chef.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

LE SOUVENIR DE BOURDELLE

L'autre jour, des Parisiens et des Polonais, communiant dans une même pensée, sont allés déposer des fleurs au pied du monument de Mickiewicz dû au génial ciseau de Bourdelle, le grand artiste quercynois. A la sculpture quasi-féminine d'avant 1900, Bourdelle, après Rodin il est vrai, substitua un art mâle, un art simple et fort : témoin cette symphonie héroïque — la statue du Général Alvear — et cet hymne religieux : la Vierge de l'Hartmanswillerkopf ! Une telle œuvre vivra. Ce qu'il y a de suggestif dans la carrière de Bourdelle, c'est que la France avait attendu sa mort pour rendre au maître l'hommage incontesté auquel il avait droit. L'Amérique latine, la Belgique, la Pologne, la Tchéco-Slovaquie, ces héroïques nations à l'âme si fière, ont su mieux l'honorer. La Tchéco-Slovaquie lui demanda le modèle de la Croix de Guerre, et la Pologne lui avait confié l'exécution de ce monument de Mickiewicz dont l'inauguration avait été une des dernières joies du grand sculpteur français.

LES TRAITRES DE LA RADIO

De « l'Agence technique de la presse » :

Paris-Soir, dans son numéro daté du 5 octobre 1939, révélait que le traître Baillie-Stewart, « le prisonnier de la Tour de Londres », serait le speaker anglais de la radio allemande. Dans son numéro du samedi 16 septembre dernier, *Aux Ecoutes* notait que le renégat qui a accepté de jouer le rôle dégradant de speaker allemand du poste de Stuttgart pourrait bien être le sieur Ferdonnet, qui fut chassé de l'Ambassade de France à Berlin par M. François Poncet. Il y a tout lieu de croire que *Aux Ecoutes* était bien informé. Le sieur Paul Ferdonnet est l'auteur de plusieurs volumes, d'ailleurs illisibles, qui parurent dans les mois qui précédèrent la guerre, sous les titres : « Face à Hitler », « La préface de la guerre », « La crise tchèque », dans lesquels apparaît nettement l'inspiration de la Propagande allemande. Ces volumes furent édités à grands frais sans que l'on songeât à ce moment à se demander d'où venait l'argent.

Les journaux adressés aux soldats doivent être affranchis

L'administration des P.T.T. rappelle que sont admises à circuler en franchise par la poste les lettres simples, c'est-à-dire ne pesant pas plus de 20 grammes, provenant ou à l'adresse des militaires et marins faisant partie des armées de terre, de l'air et de mer en campagne ou rappelés exceptionnelement sous les drapeaux.

En conséquence, les journaux et autres objets doivent être régulièrement affranchis.

Réouverture de l'Ecole Nationale de la France d'outre-mer

M. Mandel a annoncé que l'Ecole Nationale de la France d'outre-mer, qui avait été fermée pour la durée des hostilités, reprendrait ses cours le 3 novembre.

Avis aux constructeurs de charpentes métalliques

La Chambre de Commerce du Lot porte à la connaissance de ses ressortissants l'avis suivant qui lui est adressé par le Ministère de l'Air :

Il est actuellement procédé à un recensement des entreprises de charpentes métalliques. Ce recensement pouvant servir aux répartitions des commandes, il est de l'intérêt de tous constructeurs, quelle que soit l'importance de leur moyen, de se faire inscrire d'urgence, pour le département du Lot, auprès de M. E. Espinasse, Directeur des Forges et Aciéries du Saut-du-Tarn, à St-Juéry (Tarn).

La signalisation des bicyclettes la nuit

Le « Journal Officiel » a publié un arrêté concernant la signalisation de tout cycle sans moteur roulant la nuit. Cet arrêté oblige les cyclistes à peindre en blanc le garde-boue ou, à défaut, à apposer un disque blanc à l'arrière de la machine.

Cet arrêté entrera en vigueur dans deux mois, c'est-à-dire au début de décembre.

Naturalisation

Est naturalisé français : Iod (Vito), maçon, né le 15 juin 1903 à Torréano (Italie), demeurant à Saint-Médard (Lot).

M. RENÉ BESSE

M. René Besse, Ministre des Anciens Combattants, retenu à Paris par les devoirs de sa charge, est cependant soucieux de maintenir un étroit contact avec ses compatriotes.

En conséquence, sa permanence, 1, rue Feydel, à Cahors, sera ouverte toute la journée les jours de foire, et les autres jours de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures.

Un représentant du Ministre recevra les visiteurs, prendra note de leurs demandes et les transmettra au Cabinet du Ministre.

SYNDICAT D'ÉLECTRIFICATION DE ST-DENIS-CATUS

Les maires des communes rattachées au Syndicat d'électrification de St-Denis-Catus sont priés de vouloir bien faire connaître d'urgence au secrétaire général du Syndicat, mairie de St-Denis-Catus, le nom et l'adresse complète (quartier, hameau) de ceux de leurs administrés qui, quoiqu'ils en aient manifesté le désir, n'auraient pas encore l'énergie électrique.

Les travaux de branchement, interrompus au moment de la mobilisation, seront repris.

Il est rappelé que la période pendant laquelle le prix de faveur était consenti va bientôt prendre fin. Les retardataires feront donc bien de se hâter.

Ajoutons que toute demande doit indiquer les besoins en électricité du demandeur (nombre de lampes, appareils divers, moteurs, etc.).

AVIS AUX AGRICULTEURS

Par décret en date du 26 septembre 1939 (*J.O.* du 28 septembre), le Ministre de l'agriculture interdit, jusqu'à nouvel ordre, l'abatage pour la boucherie d'animaux de l'espèce chevaline, mâles, hongres ou femelles, *âgés de moins de* 15 *ans* et des mulets et mules *âgés de moins de* 12 *ans.*

Par dérogation, peuvent être abattus les animaux atteints de tares, lésions graves ou victimes d'accidents les rendant définitivement inaptes au travail ou à la reproduction.

Ces animaux doivent être accompagnés d'une autorisation spéciale délivrée par le Directeur des Services vétérinaires.

Cette demande écrite et motivée par l'exploitant du domaine ou de la maison d'où provient l'animal, et non d'un intermédiaire ou d'un boucher, doit être envoyée à la Préfecture du Lot (Direction des Services vétérinaires). Elle doit mentionner le signalement détaillé de l'animal en cause, ainsi que les motifs exacts de la dérogation sollicitée, et être, autant que possible, accompagnée d'un certificat d'un vétérinaire-sanitaire.

En cas d'extrême urgence et dans des circonstances tout à fait exceptionnelles, ce certificat d'abatage, valable 5 jours, peut être fourni par le maire de la commune d'origine. L'autorisation devra faire mention des circonstances de l'accident motivant l'abatage et être accompagnée d'un certificat d'un vétérinaire-sanitaire.

Tous les animaux des espèces chevaline, asine et leur croisement, ne peuvent être abattus que dans des abattoirs publics surveillés.

Enseignement primaire

Mme Robert, institutrice honoraire, est désignée, comme institutrice à titre provisoire, à l'école des garçons de St-Céré.

Sont désignées à la même école et à titre provisoire :

Mme Viault, institutrice honoraire, en remplacement de M. Paly.

Mme Sournac, institutrice honoraire, en remplacement de M. Galerie.

Mme Boutonnet, institutrice honoraire, en remplacement de M. Roussilhe.

Les informations radiophoniques

Les émissions de l'information de la radiodiffusion nationale ont lieu dorénavant à 6 heures 30, 8 heures 30, midi 30, 19 heures 30 et 21 heures 30.

D'autre part, la revue de la presse française a lieu tous les jours à midi 20 et la revue de la presse étrangère a lieu tous les jours à 18 heures 30.

En outre, dorénavant, le centre d'informations donnera des émissions à 7 heures 30, à 13 heures 30 et à 20 heures 30. De plus, à partir de mardi, deux émissions supplémentaires auront lieu : l'une à 21 heures 15, l'autre à 22 heures 30.

CAHORS

POUR ÊTRE INFIRMIÈRE

Les Comités de Cahors des deux Sociétés de la Croix-Rouge française (Société de secours aux blessés militaires et Union des Femmes de France) vont organiser des cours pour le diplome d'infirmière de la Croix-Rouge. Les conditions d'admission à ce cours sont les suivantes :

Avoir 18 ans ; posséder au moins le brevet élémentaire ou un autre titre universitaire ; faire partie d'une Société de Croix-Rouge.

Le cours comprendra 40 leçons théoriques et 20 leçons pratiques. Il sera obligatoire de faire en même temps un stage dans un service hospitalier. Ce stage devra être de 30 jours pour le certificat d'aide-infirmière et de 90 jours pour le diplome d'infirmière de la Croix-Rouge.

Le diplome ou le certificat ne sera délivré qu'après avoir réussi à un examen qui aura lieu à la fin du cours. Le cours commencera vers le 15 octobre.

Les personnes, dames ou jeunes filles, qui désireraient suivre ces cours sont priées de se faire inscrire et d'adhérer à l'une des Sociétés.

Pour la Société de Secours aux blessés militaires, s'inscrire chez Mme d'Armagnac, 8, rue Jean-Vidal. Permanence de 14 h. à 16 h. tous les jours, sauf le dimanche.

Pour l'Union des Femmes de France, s'inscrire à l'ouvroir de la Société, rue Gustave-Larroumet. Permanence de 14 h. à 16 h. tous les jours, sauf le dimanche.

Les personnes inscrites seront avisées individuellement de la date exacte du premier cours et du lieu de réunion.

Le retour à l'heure normale

Par décret rendu sur la proposition du ministre des Travaux publics, l'heure normale sera rétablie dans la nuit du 18 au 19 novembre 1939, à 24 heures.

Trouvailles

Il a été trouvé : une bague par M. Lafonta ; un ballon water-polo par M. Laneau ; un parapluie par M. Garrose ; un bracelet par M. Jean Girardo.

Loterie nationale

Contrairement aux bruits qui circulaient, le Secrétariat général de la Loterie Nationale a confirmé la continuation des émissions nationales dont les billets des 16e, 17e et 18e tranches sont actuellement en circulation.

Le timbre « Pour sauver la race »

Les collectionneurs de timbres-poste sont informés que le nouveau timbre postal avec surcharge « Pour sauver la race » (teinte verte) est en vente dans les bureaux de poste.

Les élections consulaires

Les élections des membres des Chambres de Commerce et des Chambres consultatives des Arts et Manufactures sont ajournées à une date qui sera fixée par décret, après la cessation des hostilités.

Armée de l'Air

Dans la liste des candidats ayant obtenu, en 1939, le brevet de préparation militaire supérieure (Armée de l'Air), et susceptibles d'être admis dans un centre d'instruction d'élèves officiers de réserve lors de leur incorporation, nous relevons le nom de M. J.-M. Delprat, du recrutement de Cahors.

Service de santé

Sont nommés au grade de médecin sous-lieutenant et appelés à la 17e région, les médecins militaires suivants : MM. Alie, Bazex, Cistuc, Dubarry, Nougue, Pic, Trémoulet.

M. Brodeur, médecin auxiliaire est nommé médecin aspirant à la 17e région.

M. Durba, commandant d'administration, placé dans la position « hors cadres », est réintégré et affecté à la 17e région.

Contributions indirectes

Le concours prévu pour le recrutement de 200 stagiaires des Contributions Indirectes qui devait avoir lieu les 12 et 13 février 1940 doit être considéré comme annulé.

LES CINÉMAS

PALAIS DES FETES

Mercredi 11, samedi 14, dimanche 15 octobre, en soirée, à 20 heures 45, dimanche, matinée : JULES BERRY, ANDRÉ LUGUET dans

L'AVION DE MINUIT

d'après le roman de Roger Labrie. En complément : Dessins animés en couleurs. Actualités.

NÉCROLOGIE

Nous avons appris avec regret la mort de M. Baillargeau, capitaine en retraite, décédé à Cahors. M. Baillargeau fit toute la campagne 1914-1918 où il se distingua particulièrement et termina sa carrière militaire comme capitaine de recrutement à Cahors où il ne comptait parmi ses chefs et ses subordonnés que des sympathies.

Ses obsèques ont été célébrées, dimanche à 15 heures 45, auxquelles assistait une foule nombreuse qui avait tenu à témoigner à la famille les regrets qu'avait provoqués la mort du sympathique capitaine Baillargeau.

Au cimetière, le colonel Soucarre a salué, en termes émouvants, la dépouille mortelle du regretté disparu.

Nous adressons à Mme Baillargeau, à Mme et M. Jean Valette, nos bien sincères condoléances.

Brevet élémentaire

Voici les résultats des examens du Brevet élémentaire. Sont admis :

Aspirants : MM. Audiguié, Barrier, Boudet, Cavanié, Chaussade, Coléda, Corbeille, Coste, Fréjaville, Gosme, Grenier, Guiral, de Lacièze-Murel, Lafon, Leroy, Mespoulhès, Planacassagne.

Aspirantes: Mlles Amadieu, Asfaux, Bergon, Besse, Bousquet, Cammas, Cornaire, Delsahut, Féraud, Gauthier, Goudal, Gras, Lafage, Laguille, Maury Simone, Meilhac, Merle Jeanne, Pauzié, Redoulès, Roldès, Rouzade, Teillard, Vergnol, Clare, Coulomb, Valet.

Enseignement primaire supérieur

Sont admis : *Aspirants :* MM. Andrieu, Chaussade, Coste, Gosme, Grenier, Guiral, Lafon, Mespoulhès, Audiguié.

Aspirantes : Mlles Bergon, Besse, Cammas, Cornaire, Meilhac, Pauzié, Redoulès, Clare, Lafargue Denise.

Chez les cheminots retraités

Les camarades, cheminots retraités de l'Union Amicale de Cahors, affiliée à la Fédération Nationale des Retraités des chemins de fer, sont prévenus qu'en raison des événements actuels la réunion d'octobre est supprimée.

La S.N.C.F. a décidé : 1° d'autoriser les retraités, dont les permis gratuits ne sont pas épuisés, à en utiliser un dans la période d'octobre à décembre 1939 (se renseigner dans les gares sur les conditions à remplir) ; 2° d'accorder, pour 1940, une partie des permis gratuits dont bénéficient normalement les retraités.

Médaille d'honneur des chemins de fer

La médaille d'honneur en vermeil des chemins de fer est décernée à M. Isidore Fourgous, ex-chef de manœuvres à Brengues (Lot) ; Born Henri, mécanicien de route à Cahors; Château, chef de canton à Puy-l'Evêque ; Lacam, chauffeur de route à Cahors ; Mercadier, garde à Gignac ; Poujol, ex-chauffeur de route à Cahors ; Soulignac, ex-mécanicien de route à Cahors.

Nos félicitations.

MADAME,

Votre toilette ne sera PARFAITE que si vous portez une GAINE ou un CORSET impeccable.

Vous trouverez l'un ou l'autre chez

BÉDUÉ-CAINE

en face le Théâtre, Cahors.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Vagabondage et vol. — A l'audience correctionnelle a comparu le nommé Ernest Goyaux, 63 ans, manœuvre, sans domicile fixe, détenteur de 6 condamnations, pour vagabondage et défaut de pièces d'identité. En outre, il est inculpé du vol d'une paire de souliers qu'il avait commis à Puy-l'Evêque.

Goyaux affirme avoir trouvé ces souliers dans un fossé de la route de Puy-l'Evêque. Il est condamné à 2 mois de prison.

Adjudication-fumier

Le maire de la ville de Cahors a l'honneur d'informer le public qu'il sera procédé, le 14 octobre courant, à 14 heures, dans une des salles de l'hôtel de ville, à l'adjudication, au plus offrant, du fumier provenant des écuries de la ville. L'adjudicataire disposera de ce fumier du 1er novembre 1939 au 31 octobre 1940. Toutefois, la ville se réserve le droit de conserver pour ses jardins et parcs la quantité de fumier produit pendant 50 jours environ.

Les soumissions sous pli cacheté seront déposées à l'ouverture de la séance d'adjudication.

Adjudication-avoine

Le maire de la ville de Cahors a l'honneur d'informer le public qu'il sera procédé, le 14 octobre courant, à 14 heures, dans une des salles de l'hôtel de ville, à l'adjudication restreinte pour la fourniture de 6.000 kilos d'avoine environ, nécessaire à la nourriture des chevaux de la ville pour la période du 1er novembre 1939 au 31 octobre 1940.

Cette denrée devra être de bonne qualité et sera fournie, au fur et à mesure des besoins, contre un bon de commande délivré à cet effet. En cas de discussion sur la qualité de la denrée, le vétérinaire de la ville sera invité à se prononcer.

Les soumissions sous pli cacheté seront déposées à l'ouverture de la séance d'adjudication.

Chute de moto

Une moto pilotée par M. Andurand qui se rendait dans la vallée du Lot, a dérapé près de Luguzane. M. Andurand, projeté sur la route, a été assez fortement contusionné à une épaule, mais a pu, néanmoins, continuer sa route.

La laitière jette son lait ! ! !

Au cours d'un prélèvement d'échantillons de lait, la nommée V..., demeurant à Labéraudie, a versé le contenu de son bidon au moment où l'Inspecteur du Service des fraudes se disposait à procéder à des vérifications du lait qu'elle portait.

Procès-verbal a été dressé à cette laitière par l'inspecteur pour entraves dans l'exercice de ses fonctions.

PLACE DE CAHORS

Adjudication **fourniture viande,** période 1er novembre au 31 décembre 1939, faire offre avant 16 octobre, à 9 h. 30, au Président C. Ordinaires, caserne Bessières. Poids approximatif fourniture, 9.000 kg. Pour tous renseignements C.D.O., 9 h. à 11 h. et 14 h. à 16 h.

Arrondissement de Cahors

Sérignac

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme veuve Cuquel, décédée au village de Laroque. Nous adressons à son fils, M. Cuquel, chef de gare en retraite et conseiller municipal de Sérignac, nos sincères condoléances.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Une adresse au ministre des pensions. — On nous prie d'insérer l'adresse suivante envoyée à M. Besse, ministre des pensions :

« Le bureau des anciens combattants et victimes de la guerre de l'Union fédérale (section de Figeac), réuni en assemblée générale extraordinaire, vient d'entendre l'admirable appel que vous adressez à tous les camarades anciens et nouveaux combattants. Il fait siennes toutes vos directives au sujet de l'union et de l'action des diverses associations d'anciens combattants, et il vous assure de toute son admiration, de sa respectueuse affection et de sa reconnaissance.

« Pour le bureau, *le Président :* TILLET. »

Collège de jeunes filles. — La rentrée des classes s'effectuera de la manière suivante :

Sixième, cinquième, quatrième et troisième et classes primaires, lundi 9 octobre, examens de passage ; mardi 10 octobre, reprise de cours.

Deuxième et première, lundi 16 octobre, examens de passage ; mardi 17, reprise des cours.

Au tribunal. — L'audience solennelle de rentrée pour l'année judiciaire 1939-1940 a eu lieu lundi dernier, à 14 heures, sous la présidence de M. Malrieu, M. Delrieu, vice-président, et M. Carayrou, juge.

La prochaine audience aura lieu le 11 octobre.

A la dernière audience de vacation, les prestations de serments ont été faites pour le remplacement de mobilisés. M. Fournols, greffier de la justice de paix du canton est de Figeac, a été nommé greffier en chef pour la durée des hostilités, en remplacement de M. Roger, mobilisé ; M. Plé, en remplacement de M. Bonnafé, greffier mobilisé ; M. Pélaprat, en remplacement de M. Pradié, avoué, mobilisé, et M. Vermande, huissier honoraire, en remplacement de M. Dardennes, mobilisé.

Accident — On nous annonce que de jeunes dames de Figeac, en déplacement pour voir leurs maris mobilisés, ont été victimes, sur la route de Toulouse, d'un sérieux accident. Nous formons des vœux pour leur prompt rétablissement.

Harmonie « Les Artisans réunis ». — La Commission de la musique, « Les Artisans réunis », réunie le 5 octobre sous la présidence de M. B. Cérède, président, assisté de M. Petit, trésorier, Escudier, chef, et de MM. Arnaud, Caray, Cayrel, Pezet et Dufour,

Après avoir examiné la situation créée par la guerre qui a dispersé la plupart des musiciens, a décidé que, pour l'avenir de la Société, elle se devait de continuer le recrutement des élèves, de manière à assurer l'avenir de la Société par la formation de jeunes musiciens.

A cet effet, elle a nommé M. Dufour, sous-chef, professeur de solfège et d'instruments.

Les cours commenceront le lundi 16 octobre, à la salle de répétitions, à 20 heures.

Les leçons de solfège auront lieu tous les lundis et jeudis, les leçons d'instruments tous les mercredis et vendredis. Prière aux parents de faire inscrire leurs enfants chez M. Petit, faubourg d'Aujou, trésorier.

Cajarc

Etat civil du mois de septembre. — Naissances : Gérard Leneveu, à Cajarc ; Jean Delteil, à Cajarc.

Décès : Justin Cassayre, 75 ans, à Cajarc ; Pierre Bonnet, 52 ans, au Mas de Naudy.

N'attendons pas d'être perclus de rhumatismes

L'état arthritique qui se manifeste par quelques douleurs et courbatures et une gêne des articulations conduit infailliblement à de longues et douloureuses crises rhumatismales si on ne protège pas l'organisme en temps voulu. Un cachet Gandol pris matin et soir, constitue le traitement dépuratif antiarthritique nouveau sous l'influence duquel les douleurs disparaissent graduellement et ne reviennent pas si on a la volonté de poursuivre régulièrement le traitement. Le Gandol sans ennui pour l'estomac, 14 fr. 60 pour une cure de dix jours. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Nomination. — Nous avons appris la nomination de Mme Beynat, fille de notre sympathique percepteur, à l'école des garçons, en remplacement des jeunes instituteurs rappelés sous les drapeaux.

Souillac

Foire. — Notre foire a été assez importante. Principaux cours pratiqués :

Bœufs de travail, 4.500 à 6.000 fr. la paire ; bouvillons, 2.500 à 4.000 fr. la paire ; porcs pour la boucherie, 420 à 460 fr. les 5 kilos.

REMERCIEMENTS

Les familles LEBET, BARINET, docteur MASSABEAU, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur LEBET

Domaine de Jouannery, par Pélacoy.

REMERCIEMENTS

Madame BAILLARGEAU, Monsieur et Madame Jean VALETTE et leurs enfants remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques du

Capitaine BAILLARGEAU

P.F.G., 71, Bd Gambetta, CAHORS

PETITES ANNONCES ECONOMIQUES

A vendre salamandres, bon état. S'adresser au 64, boulevard Gambetta.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Dernière Heure

COMMUNIQUÉ DU 9 OCTOBRE AU SOIR

Très grande activité de patrouilles ennemies entre Moselle et Sarre. Action d'artillerie de part et d'autre de la Moselle.

Sur mer, un de nos patrouilleurs a attaqué avec succès un sous-marin ennemi.

L' « Iroquois » est convoyé

De Washington : Le département de la marine annonce que le paquebot « Iroquois » est maintenant escorté par des navires de guerre américains, mais ne révèle pas la position du navire.

L'amiral Darlan à Toulon

L'amiral de la flotte Darlan, chef d'état-major général de la Marine, est venu en visite à Toulon où il a passé une inspection.

M. Hore Belisha rend visite au roi

M. Hore Belisha, ministre de la Guerre, a été reçu en audience par le Roi.

Condoléances belges pour la catastrophe de St-Etienne

Le premier ministre de Belgique a chargé M. Paul Le Tellier, ambassadeur à Paris, de présenter au gouvernement français les condoléances du gouvernement belge pour les familles des sinistrés de la catastrophe de Saint-Etienne.

L'emprise soviétique

Une dépêche de Moscou annonce qu'un grand conseil soviétique s'est tenu à Vilno en vue de l'étatisation des banques et de la grande industrie, et de l'expropriation des grands propriétaires.

Un discours radiodiffusé de M. Daladier

M. Edouard Daladier, président du Conseil, prononcera aujourd'hui mardi, à 20 heures, un important discours qui sera radiodiffusé par tous les postes français.

M. de Monzie assistera aux obsèques des victimes de la catastrophe de St-Etienne

M. Anatole de Monzie, ministre des travaux publics, a quitté Paris hier soir, lundi, à 21 heures, se rendant à Saint-Etienne où il assistera aux obsèques des victimes de la récente catastrophe.

La répression des hausses illicites

12 commerçants de Boulogne-sur-Seine ont été l'objet de procès-verbaux pour hausse illicite sur l'essence.

Un conflit (?) entre Ribbentrop et la Reichswehr

On signale que Von Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères du Reich, est en train de devenir la bête noire de la Reichswehr et de la marine du Reich pour avoir signé le pacte qui permet à la Russie de s'assurer, au détriment de l'Allemagne, une bonne position sur la Baltique.

L'invasion soviétique en Esthonie

LU.R.S.S. poursuit son œuvre de pénétration dans les pays Baltes. Hier les troupes soviétiques seraient rentrées en Esthonie.

Le combat aérien de la mer du Nord

Le ministère de l'information annonce que deux avions allemands ont pris part au combat aérien qui s'est déroulé hier en mer du Nord.

Le pilote de l'appareil de reconnaissance britannique aperçut un hydravion ennemi. Il plongea sur l'hydravion et un combat à la mitrailleuse s'engagea. Un second hydravion ennemi apparut et prit part à l'engagement.

Peu après, deux autres avions de reconnaissance britannique arrivèrent sur les lieux. Les appareils britanniques prirent rapidement le dessus ; le premier hydravion ennemi abandonna le combat et tomba à la mer. Son compagnon s'enfuit.

Deux des appareils britanniques ont été atteints par des balles, mais aucun n'est endommagé. Il n'y a pas eu de victimes parmi les équipages britanniques.

Des dons importants pour la Caisse autonome de la Défense nationale

Parmi les dons anonymes reçus par la Caisse autonome de la Défense nationale dans la semaine du 2 au 7 octobre, notons deux dons de 50.000 fr., deux dons de 10.000 fr. et un de 120.000 fr. Ces dons sont parvenus par l'entremise de M. le Président du Conseil.

Par ailleurs, un jeune étudiant a adressé cette lettre : « Je vous envoie ci-joint un mandat de 500 fr. prix de quelques leçons données pendant mes vacances et qui pourront, je l'espère, contribuer à la défense du pays, en attendant que je puisse faire mieux pour lui. »

L'activité du gouvernement polonais

Le gouvernement polonais, qui s'est donné comme tâche essentielle de poursuivre la lutte jusqu'à la victoire, a adressé un message à M. Paderewski, président de la République polonaise, message auquel il a répondu en exprimant ses profonds sentiments de loyal attachement envers la nation polonaise.

Un déficit de plusieurs millions à la mairie d'Argenteuil

La municipalité communiste d'Argenteuil a laissé un déficit de plusieurs millions de francs qui pèsera sur les 70.000 habitants de cette commune.

La misère de Varsovie

De Genève : Un témoin oculaire dépeint ainsi, dans le « Journal de Genève », ses premières impressions à son entrée dans Varsovie :

« La vie entière paraît anéantie. Beaucoup de misère. La dernière semaine du siège a été horrible.

« Les cuisines de campagne qui distribuent de la nourritude chaude sont très entourées. Pour beaucoup d'habitants, c'est la première soupe chaude depuis des semaines. Une femme dit que depuis cinq jours elle n'a pas eu une miette de pain.

« Il n'y avait presque plus d'eau et les aliments devaient être mangés à moitié crus, trempés dans de l'eau froide.

« Des milliers d'habitants ont vécu tous les derniers jours dans les caves, sans lumière, sans feu, par un temps déjà froid.

« On relève les voitures de trams renversés qui formaient barricades. »

La propagande allemande manque son but

De Paris : D'immenses hauts-parleurs installés sur la ligne Siegfried ont diffusé hier soir, à proximité du front, les principaux passages du discours prononcé vendredi par Hitler devant le Reichstag.

Cette émission de propagande a été faite en langue germanique pour les soldats de la Reichswehr et en langue française pour nos troupes.

Il est inutile de dire que l'effet moral que la propagande allemande escomptait de cette émission a été complètement manqué.

Le 5e anniversaire de la mort du roi Alexandre de Yougoslavie

A l'occasion du 5e anniversaire de la mort du Roi Alexandre Ier, a eu lieu une messe de Requiem à laquelle assistaient tous les membres de la famille royale et de hautes personnalités diplomatiques.

Trois avions britanniques survolent la ligne Siegfried à trente mètres de hauteur

De Londres : Le ministère de l'Information publie un bulletin révélant que trois avions britanniques ont survolé la ligne Siegfried sur une longueur de 32 kilomètres, restant à une altitude moyenne de 30 mètres, ce qui leur a permis de prendre d'intéressantes photographies.

Les appareils ne furent qu'une fois attaqués à coups de mitrailleuses.

Une partie des fortifications allemandes ne paraissait pas être complètement terminée.

A la lisière d'un village se trouvaient de grands hangars d'une structure assez étrange et tous de la même grandeur.

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 37

PIERRE DHAËL

LES DERNIERS SANGLOTS

La violence de sa pensée était telle qu'il craignit, soudain, d'avoir prononcé tout haut ces derniers mots, de tournure imprécatoire.

Il fut à la fois rassuré et confus, en relevant les yeux vers Josiane qui le regardait, souriante et étonnée.

— Je ne vous demanderai pas à quoi vous rêviez si profondément, Régis... Mais vous étiez fort loin de moi.

Ceci fut dit d'un ton gentiment taquin, dont il ne pouvait prendre nul ombrage.

— Excusez cette courte absence ! fit-il galamment, en s'efforçant de sourire aussi. Mais je n'étais pas si loin de vous qu'il vous plaît de le dire. Je songeais à Balorier... et uniquement à propos de vous.

— Ah ! oui, fit-elle, avec une jovialité feinte, vous espérez avoir trouvé en lui un bon camarade pour moi, un compagnon utile pour les heures de solitude.

Bien qu'elle eût dit cela d'un ton naturel et sans aucune nuance d'ironie, il craignit qu'une intention de reproche ne se cachât sous ces paroles anodines.

Il demanda avec une pointe d'inquiétude :

— Est-ce que mon ami ne vous plairait pas, Josiane ? Il serait très simple de me le déclarer franchement. L'idée ne me viendra jamais de vous imposer une relation qui ne vous agrée point...

La jeune femme se récria avec vivacité :

— Qu'allez-vous chercher là, Régis !... M. de Balorier m'est tout à fait sympathique et je pense même vous l'avoir exprimé nettement tout à l'heure, quand nous nous sommes séparés de lui...

Ces mots étaient prononcés avec énergie et il ne pouvait subsister aucun doute sur la sincérité de la pensée formulée.

Régis étouffa un soupir de soulagement.

— J'en suis heureux, fit-il. Je puis vous assurer que cette sympathie instinctive ne vous réserve aucun mécompte. Je connais Jacques, pour ainsi dire, depuis toujours. Dans ma jeunesse, je l'ai considéré comme une espèce de frère d'élection. Je crois que, vous aussi, dès que vous le connaîtrez mieux, vous le regarderez comme tel. Il est incapable de trahir la confiance que l'on met en lui.

— Je ne demande qu'à le croire et j'en suis sûre d'avance ! affirma Josiane du ton le plus conciliant.

Régis s'épanouit tout à fait :

— J'ai le plus grand plaisir à vous l'entendre dire, déclara-t-il, et je vous remercie de la tranquillité que, de la sorte, vous m'assurez.

« Vous savez ce qui est convenu entre nous : la liberté totale de chacun...

— Oh ! mais c'est entendu ! coupa Josiane négligemment. Je sais cela, une fois pour toutes. Point n'est besoin de me le rappeler.

Régis sentit le rouge lui monter au visage et il eut l'impression que c'était peut-être bien le rouge de la honte.

— Pardon ! reprit-il, d'une voix altérée. Reparlons-en, une dernière fois, ne fût-ce que pour spécifier que la sauvegarde de ma liberté d'action ne comporte ni égoïsme ni muflerie. Si je me réserve, à l'occasion, d'aller où bon me semble sans vous emmener avec moi, cela n'implique point que je m'arroge le droit de vous vouer à l'isolement et à l'ennui...

— Oh ! je ne vous en ferais pas de reproche ! assura-t-elle fièrement.

— Sans doute... Mais je m'en ferais, moi, et ce serait beaucoup plus grave... On ne peut vraiment jouir de la liberté que si l'on a la conscience tranquille...

— C'est un point de vue, acquiesça-t-elle d'un ton légèrement sceptique.

— C'est le mien ! affirma-t-il avec gravité. Voilà pourquoi la présence ici de Jacques de Balorier m'est particulièrement précieuse. Je suis certain que, si vous le permettez, il sera pour vous un compagnon tout dévoué, dont vous apprécierez le commerce plein de charme et l'esprit si fertile en ressources.

— Je l'espère de tout cœur, fit Josiane avec simplicité...

Mais, tout au fond, elle ne pouvait s'empêcher de penser :

« Commodités de la vie moderne, telle que la conçoit mon cher mari. Quand on est encombré de sa femme, on s'en débarrasse sur le premier ami assez obligeant pour en assumer la charge bénévole. »

Toutefois, elle s'avouait, à part soi, qu'elle avait encore bien de la chance, puisque cet ami obligeant se trouvait être, en l'espèce, Jacques de Balorier, un garçon si distingué et tellement sympathique.

. . . . . .

— En somme, deux bons camarades ?...

— Deux bons vieux camarades, oui, Madame.

Josiane rit du bout des lèvres.

— Oh !... vieux... Je crois, Monsieur, que vous exagérez, en l'espèce.

Il secoua vivement la tête, avec un air de gaieté.

— Détrompez-vous, Madame. En pareille matière, tout est relatif. Dans le militaire, on dit couramment que les années de campagne comptent pour le double.

— Je sais ! fit-elle, amusée.

— Eh bien ! lorsqu'il s'agit de compagnonnage écolier ou estudiantin, il en va de même et, j'ose dire, davantage encore. Deux condisciples qui se sont suivis, de classe en classe, sans jamais se brouiller, ni se séparer moralement, durant dix ou douze années, cela équivaut pour eux à une amitié de... soixante ans.

Du coup, Josiane pouffa de rire.

— Monsieur de Balorier, vous vous vieillissez outrageusement !...

Mais lui, que, décidément, l'on ne prenait jamais par surprise :

— Pardon, Madame ! Je parle des choses du cœur. Or, le cœur ne vieillit jamais.

Elle eut un léger tressaillement. Cet aphorisme exprimait si exactement le contraire de sa pensée !

— Qu'entendez-vous par là ? insista-t-elle. Prétendez-vous qu'un cœur ne puisse changer, se lasser, s'affamer de nouveau, et s'user, finalement, en d'épuisantes recherches, sans cesse renouvelées ?

Le jeune homme la fixa d'un regard si clair, si aigu, si lucide, qu'elle eut l'impression d'être scrutée et devinée jusque dans l'intimité de sa pensée.

Jacques de Balorier sentit, sans doute, qu'il la gênait, car il abaissa vivement ses paupières, tandis qu'il répondait, d'une voix grave, contrastant avec le ton plaisant qu'il s'efforçait de prendre :

— Tout est possible, Madame ! Je ne nie aucun des accidents que vous venez d'énumérer. Le sentiment est, autant et plus que les autres facultés, sujet à fluctuation... Je disais simplement que, lorsqu'un cœur est jeune, c'est pour longtemps.

Une ombre passa au fond des yeux dorés de Josiane. Elle ne se méprenait pas à la sophistique du jeune homme. S'il essayait de l'étourdir de paradoxes, c'était parce que lui-même se sentait mal à l'aise.

Il y avait de quoi. La situation était singulièrement fausse. Et ce, par la faute de Régis.

Celui-ci, au bout d'un quart d'heure de conversation, et avec une désinvolture ahurissante, n'avait-il pas déclaré à sa femme et à son ami :

— Vous voudrez bien, tous deux, m'excuser, et toi, mon vieux Jacques, me suppléer auprès de Josiane, au cas où je m'attarderais plus longtemps que je n'en ai l'intention...

« Je vais faire le tour indispensable au casino, pour repérer les gens avec qui, demain, je puis me retrouver nez à nez. Simple façon de ne pas tomber de la lune.

Il était naturel qu'il poussât une telle reconnaissance. Josiane fut la première à acquiescer.

(*A suivre*).